

APPROCHE ORTHOPHONIQUE : LES FONCTIONS ORO-FACIALES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION CHEZ L'ENFANT ET L'ADULTE AVEC TRISOMIE 21

Formateur : **Christophe RIVES** :

- Orthophoniste.
- Chargé de cours à la Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil –
Département d'orthophonie pour les modules :
 - Fonctions oro-faciales
 - Handicaps et maladies rares.
- Formateur national.

Programme : Présentiel

Durée et dates : 14 h sur les 16 et 17 novembre 2018

Mode d'exercice des participants : Salariés et libéraux

Nombre de participants : 15

Prérequis : Exercer une activité en lien avec le corps auprès de personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle

RESUME

Pouvoir comprendre le développement des stratégies de communication de la personne avec trisomie 21 est un facteur d'un meilleur accompagnement, d'une prise en charge adaptée tout au long de la vie.

La sphère de la communication englobe les fonctions oro-faciales, leur développement et les dysfonctions qui y sont associées dans le contexte de la trisomie 21.

Les recommandations dans ce secteur rappellent

- l'impact sur l'état de santé général selon l'OMS (Rapport Handicap - Marysette Folliguet - Direction Générale de la santé SD2B - 5 Septembre 2006).
- l'impact d'une prise en charge adaptée, de la personne avec trisomie 21 à tous les âges de la vie, en matière d'amélioration du potentiel et des performances cognitives, en favorisant l'autonomie, l'inclusion sociale et la qualité de vie. (L'accompagnement des enfants avec trisomie 21 Volume 10, numéro 4, Juillet-Août 2007- Médecine Thérapeutique Pédiatrie.)

Ce champ est particulièrement pris en charge par les orthophonistes quel que soit leur mode d'exercice ; il nécessite également une forte coordination interprofessionnelle.

Le présent programme vise à :

- Présenter des données actualisées concernant le développement de la communication et des fonctions cognitives dans le cadre du syndrome de trisomie 21.
- Présenter une approche analytique des oro-faciales et de l'oralité : intervention orthophonique précoce, continue et pluridisciplinaire.
- Aborder la place des techniques augmentatives et alternatives dans la prise en charge orthophonique des troubles de la communication des personnes avec

	<p>trisomie 21.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le transfert de ces savoirs et savoir-faire auprès des stagiaires dans leur pratique quotidienne.
<p>ORIENTATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTE</p>	<p style="text-align: center;"><u>Orientation N°3</u> Innovier pour garantir la pérennité du système de santé Innovier pour la sécurité des soins et l'éducation du patient Améliorer la pertinence des soins</p>
<p>ORIENTATION PAR PROFESSION DE SANTE</p>	<p style="text-align: center;"><u>Orientation N°1</u> L'intervention orthophonique dans les troubles développementaux de l'enfant</p> <p style="text-align: center;"><u>Orientation N°3</u> L'intervention orthophonique dans les troubles de la phonation</p> <p style="text-align: center;"><u>Orientation N°5</u> L'intervention orthophonique dans les troubles de l'oralité</p> <p style="text-align: center;"><u>Orientation N°7</u> L'intervention orthophonique dans les handicaps sensoriels, moteurs et mentaux</p>
<p>OBJECTIFS DU PROGRAMME</p>	<p>Le programme vise à permettre aux professionnels de santé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir ou renforcer leurs connaissances et compétences en matière d'analyse des indicateurs de dysfonctionnement de l'oralité chez la personne avec trisomie 21. ... • Acquérir ou renforcer leurs connaissances et compétences en matière d'analyse et d'évaluation des stratégies de communication mises en place par les personnes avec trisomie 21. • Améliorer la qualité de la prise en charge des personnes en matière de troubles des oralités alimentaires et verbales spécifiques à la trisomie 21....
<p>ETAPE 1 (16/11/2018 durée indicative : 0.5h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quiz d'évaluation des connaissances de pré-formation en 3 volets : <ul style="list-style-type: none"> - Pratique professionnelle - Savoirs - Questionnement
<p>ETAPE 2 (16/11/2018 durée indicative : 0.5h)</p>	<p>Lancement du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'organisme et du formateur • Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités • Présentation des critères permettant d'évaluer l'efficacité du programme • Identification des attentes et besoins spécifiques des participants • Analyse des résultats du questionnaire (de l'étape 1) d'évaluation des connaissances.
<p>ETAPE 3 (16/11/2018 durée indicative : 3 h)</p>	<p>Apports théoriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éducation précoce et fonctions oro-faciales : une question d'"oralités" ? • Développement et spécificités des oralités alimentaires et verbales chez la personne avec trisomie 21. • Présentation du développement de l'oralité alimentaire • Présentation du développement de l'oralité verbale • Les fonctions oro-faciales et les dysfonctions • La dysoralité spécifique dans la trisomie 21 (approche corrective fonctionnelle en orthophonie). • Présentation d'une expérimentation : prise en charge précoce, continue et pluridisciplinaire des fonctions oro-faciales et de l'oralité- Exemple de l'atelier "oralités" du SESSAD Trisomie 21 Haute-Garonne. <p>Analyse en groupe de l'expérimentation et échanges de pratiques. (Ref: Dr. DE FREMINVILLE, B. BROUQUIERES, C. FRANÇOIS, F. DUSSOURD-DEPARIS, M C. RIVES</p>

(2010). Accès aux soins et regards croisés sur la prise en charge et l'accompagnement de la personne porteuse de trisomie 21. *L'Orthophoniste-Dossier*, 302 : 19-26.)

ETAPE 4

(16/11/2018

durée indicative : 3h)

Apports pratiques :

Expérimentation des gestes techniques présentés à l'étape 3 dans l'approche technique fonctionnelle.

- la stabilisation posturale
- les Praxo-gnosies oro-faciales
- la mastication
- alimentation et autodétermination

(Ref : C. RIVES (2012). *Les enjeux de la régulation du tonus dans la prise en charge des troubles spécifiques de l'oralité de la personne porteuse de Trisomie 21. Rééducation Orthophonique*, 250 : 37-50).

ETAPE 5

(17/11/2018

durée indicative : 4h)

Apports théoriques :

Données concernant le développement des fonctions cognitives dans le cadre du syndrome de trisomie 21 :

- Des spécificités à prendre en compte dans la prise en charge orthophonique ?
- Quelle évaluation proposer et à quel moment ? (approche orthophonique et pluridisciplinaire).

Place des techniques augmentatives et alternatives dans la prise en charge orthophonique des troubles de la communication des personnes avec trisomie 21.

ETAPE 6

(17/11/2018

durée indicative : 2h)

Réflexion autour d'études de cas cliniques :

Exemples cliniques de prise en charge enfant et adulte. Question de l'accompagnement parental, familial ou social.

Ref : DE CHEFDEBIEN, L. SARDA (2011). *Les enjeux de l'information sur l'Oralité dans le cadre de la Trisomie 21 : étude de faisabilité pour l'élaboration d'un outil d'information destiné aux familles. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophonie*, « Université Paul SABATIER, Toulouse III – Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil- Enseignement d'orthophonie » Toulouse.

ETAPE 7

(17/11/2018

durée indicative : 0.5h)

- Questionnaire de connaissance post-formation et bilan individuel d'activité attestant de l'implication du professionnel à un programme de DPC (Rappel des étapes 1 à 8)
- Rappel des critères permettant d'évaluer l'efficacité du programme de formation.
- Evaluation de la satisfaction des participants

ETAPE 8

(17/11/2018

durée indicative : 0.5h)

- Questionnaire de suivi